



La complémentaire santé Alan, nouveau partenaire de confiance de la Fédération Française des Entreprises de Crèches

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 21 octobre 2020

Alan, la complémentaire santé simple et transparente, choisie par la Fédération Française des Entreprises de Crèches en tant que partenaire de confiance.

La FFEC a signé pour ses adhérents un partenariat de confiance avec la complémentaire santé Alan qui leur permettra de choisir une mutuelle qui propose une offre ajustée aux besoins du secteur à tarif préférentiel.

La complémentaire santé, déjà utilisée au sein de certaines crèches de la FFEC, répond aux exigences de la fédération aussi bien dans la couverture proposée aux salariés que dans les valeurs prônées par cette société.

La simplicité et la transparence de cette offre permettra aux adhérents de la FFEC d'accéder à une couverture efficace pour leurs salariés.

A propos d'Alan :

Alan est l'assurance santé digitale qui promet des services simples, justes et transparents pour tous. Fondée en 2016 par Jean-Charles Samuelian-Werve et Charles Gorintin pour répondre aux nouveaux modes de vie, Alan est la seule assurance santé indépendante à avoir obtenu un agrément depuis 1986. Alan propose ses propres assurances-santé directement aux entreprises et aux particuliers. En offrant à ses membres une expérience de santé fluide, des outils bien conçus et une couverture pour améliorer leur bien-être (méditation, étio-pathie, ostéopathie...), l'objectif d'Alan est de permettre à chacun de maîtriser son parcours de soin en étant mieux informé et proactif. Alan couvre 100 000 membres, représentant 70 millions d'euros de revenus (+165% en 2019). L'équipe est composée de 250 personnes. Pour plus d'informations sur Alan, veuillez consulter le site alan.com/press. Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Twitter (@avec_alan); Facebook (Alan); LinkedIn (Alan) et Instagram (@avec_alan).

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant près de 49 000 places de crèches en France et employant 20 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.